

Meynes le mag'



JUILLET 2025 • N°20

www.meynes.fr

Le magazine d'informations municipales



Commémoration P.16

8 mai 1945



P. 09

Travaux
Usine de
traitement
de l'eau



P.10

Scolaires
Visite des
élèves de CM2
à la mairie

SOMMAIRE

ÉDITOS	02-03
FINANCES	04-05
VIE MUNICIPALE	06-08
TRAVAUX	09
SCOLAIRES	10
FESTIVITÉS	11
CÉRÉMONIE	12
SENIORS	13
VIE ASSOCIATIVE	13-15
COMMÉMORATION	16
ZOOM SUR.....	17
CCAS	18
INFO PRATIQUES	19-20
ÉTAT CIVIL	21
BILAN & RÉTROSPECTIVE	22-43



Directeur de publication :

Le Maire : M. Fabrice Fournier

Crédit photos :

M. Antoine Pierron, Mme Martine Colomina, le Club Photos de Meynes, Dream Shoot, Mairie, Adobe Stock et M. Dardier, avec nos remerciements.

Mise en page et impression :

LPJ Hippocampe

LE MOT DU MAIRE



Fabrice FOURNIER

Maire de Meynes

Chères Meynoises, Chers Meynois,

Au fil de ces éditos trimestriels, j'ai essayé de vous présenter les évolutions de notre Commune, ses projets, ses événements et nos efforts pour accompagner chacune et chacun d'entre vous au quotidien.

Ce Mag n°20, à paraître en juillet 2025, est le dernier numéro publié avant d'entrer à compter du 1^{er} septembre prochain, à l'approche des élections municipales de mars 2026, dans une période où si l'information municipale demeure légitime, elle ne doit en aucun cas se transformer en un outil de promotion électorale des élus en place.

C'est donc l'occasion, aujourd'hui, avec une véritable fierté pour l'ensemble de l'équipe municipale, de vous informer sur les actions du 2^{ème} trimestre 2025, mais aussi de vous présenter le bilan des principales réalisations du mandat pour mieux appréhender l'évolution de la cité depuis 2020.

En effet, les six années écoulées de notre mandat ont marqué la physionomie actuelle de Meynes.

Six années intenses, au cours desquelles, les équipes qui m'entourent au sein de l'assemblée communale, comme des services municipaux, ont mis leurs compétences et leur énergie collective au service de notre collectivité dans une période compliquée et éprouvante pour tous.

La tâche et la responsabilité se voulaient déjà immenses le 15 mars 2020, avec une prise de fonction retardée de deux mois en raison de la crise sanitaire, un contexte budgétaire communal très dégradé et un patrimoine bâti municipal quasiment à l'abandon.

Elles ont été encore alourdies par la douloureuse réalité des crises successives qui nous ont heurtés de plein fouet dès notre installation : la pandémie du covid, suivie de la guerre en Ukraine, d'une forte inflation ou encore de la crise énergétique et leurs pénalisations pour le budget de Collectivité, comme pour le pouvoir d'achat des Meynois.

Mais la réalité, c'est aussi la façon dont malgré les difficultés, la majorité municipale a tenu et tient toujours le cap.

A force d'anticipation, de travail et de rigueur, nous avons continué d'avancer, moderniser, équiper, améliorer le service rendu aux usagers, informer, rassembler, renforcer la propreté des espaces publics, la sécurité de notre localité, la solidarité envers les plus fragiles, créer des conditions de bien-être pour nos aînés, nos jeunes, nos écoliers.

Nous soutenons notre économie, le commerce, l'agriculture, la défense de notre patrimoine, comme nos animations festives ou nos offres sportives et culturelles.

Et tout cela, en stabilisant la dette communale et en refusant d'augmenter les taux d'impôts communaux depuis 6 ans.

Et même si rien n'est jamais parfait, s'il reste encore beaucoup à faire, ce sont là des faits bien réels, vérifiables et détaillés dans ce magazine.

Notre amour de la Commune, de ses habitants et la défense de l'intérêt général ont toujours guidé notre engagement et toutes nos décisions d'hier et d'aujourd'hui.

Cordialement.

Le Maire,
Fabrice FOURNIER.

ÉDITORIAL : « PAROLE AUX ADJOINTS »



Christophe CURIE

Conseiller municipal délégué aux commissions : finances, participation citoyenne / associations, culture, développement économique
Président délégué CCAS

”

“ ... comme promis nous n’aurons jamais augmenté les taux de fiscalité communale durant ce mandat...”

Le 3 avril dernier, le Conseil Municipal a approuvé le budget 2025 qui représente 4 800 037,91€ dont 3 180 518,72€ en fonctionnement et 1 619 519,19€ en investissement.

Comme toutes les Collectivités territoriales, notre Commune est impactée par le désengagement de l’Etat, la hausse des coûts de l’énergie, des fournitures et des matériaux divers, la montée de l’inflation et les crises géopolitiques.

Ce contexte particulièrement contraint menace nos services publics.

Nos marges de manœuvre sont très étroites et s’amenuisent chaque année un peu plus.

Cependant, grâce à une gestion rigoureuse et saine, notre collectivité préserve sa capacité d’autofinancement et maîtrise son endettement, ce qui nous permet d’envisager l’avenir avec sérénité tout en restant très vigilants.

Le budget 2025 reflète cette approche, il a été élaboré pour concilier nos

ambitions afin de protéger notre cadre de vie et de supporter les contraintes économiques actuelles.

Nous avons fait le choix d’un budget prudent, mais ambitieux, pour continuer à investir dans des projets structurants tout en préservant les équilibres financiers.

Nous poursuivons notre plan de mandat avec des projets phares comme :

- L’aménagement du chemin des Aires qui relie le centre ville à la voie verte, en passant par le cimetière et la piscine municipale.
- La construction d’une usine de traitement de l’eau potable pour supprimer notamment les nitrates et les pesticides.
- La réhabilitation du bâtiment municipal situé derrière la mairie en maison inclusive.
- L’aménagement du cabinet médical pour améliorer la prise en charge des patients.
- La création d’une maison médi-

cale regroupant les professionnels de santé.

- La création d’une zone artisanale avec la Communauté de Commune.

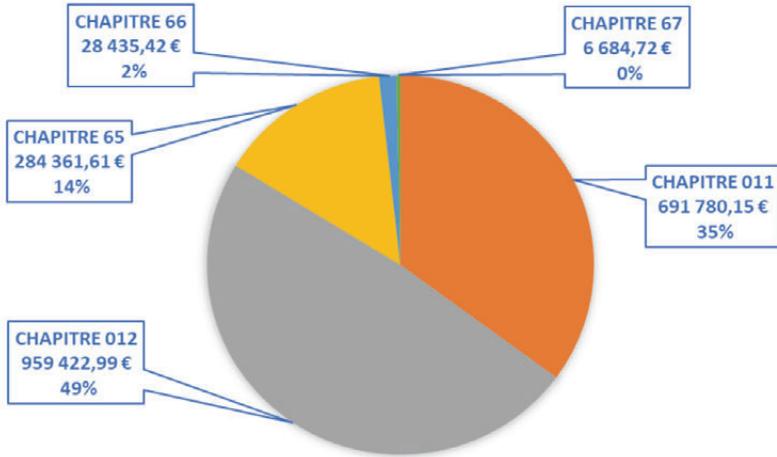
Nous avons réussi à voter un budget équilibré inscrit dans une logique de continuité, de poursuite des services à la population à chaque étape de la vie, de soutien du tissu associatif et de concrétisation de projets utiles pour le développement actuel et à venir de la Commune, avec **le maintien du gel des impôts depuis 2020**.

C’est donc officiel, comme promis nous n’aurons jamais augmenté les taux de fiscalité communale durant ce mandat pour préserver les contribuables meynoïses.

Ce dernier budget du mandat reflète aussi une ambition constante de l’équipe municipale : bâtir une communauté solidaire, durable, vivante et agir pour favoriser le bien-être et la réussite des Meynoïses et des Meynoïses.

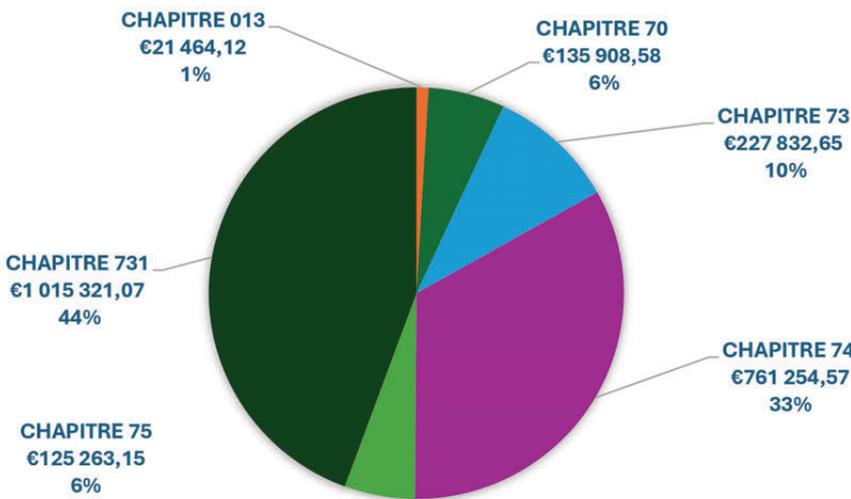


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



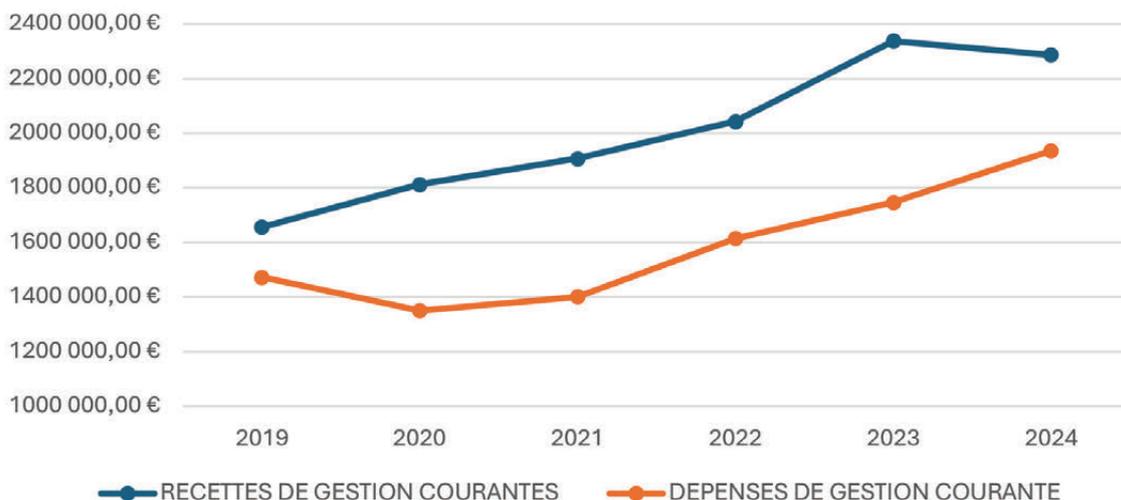
- Chapitre 011 :**
Dépenses courantes (eau, chauffage, téléphone, entretien de bâtiments, voiries, impôts...)
- Chapitre 012 :**
Dépenses de personnel (salaires, charges, ...)
- Chapitre 065 :**
Subventions versées aux associations, SDIS, Centre de loisirs de Sernhac, CCAS, indemnités des élus.
- Chapitre 066 :**
Intérêts de la dette.
- Chapitre 067 :**
Charges exceptionnelles (subventions, ...)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

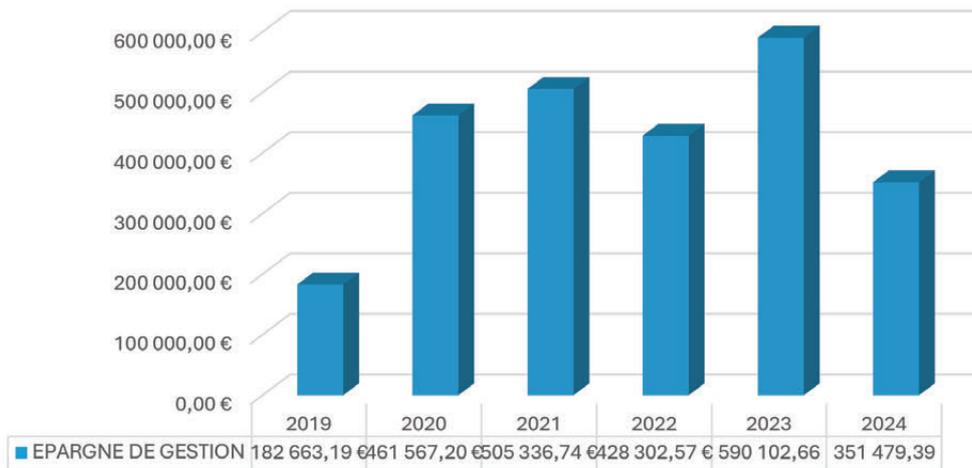


- Chapitre 013 :**
Remboursements d'indemnités journalières à la suite d'arrêts maladies, de la sécurité sociale, prévoyance
- Chapitre 070 :**
Ventes de produits, redevance d'utilisation du domaine (concession cimetière), cantines.
- Chapitre 073 :**
Impôts et taxes. Attribution de compensation versés par l'état.
- Chapitre 0731 :**
Impôts et taxes (foncières et habitations)
- Chapitre 074 :**
Dotations et participations versées par l'état.
- Chapitre 075 :**
Revenus des immeubles

ÉVOLUTION DES DÉPENSES FACE AUX RECETTES DE 2019 À 2024

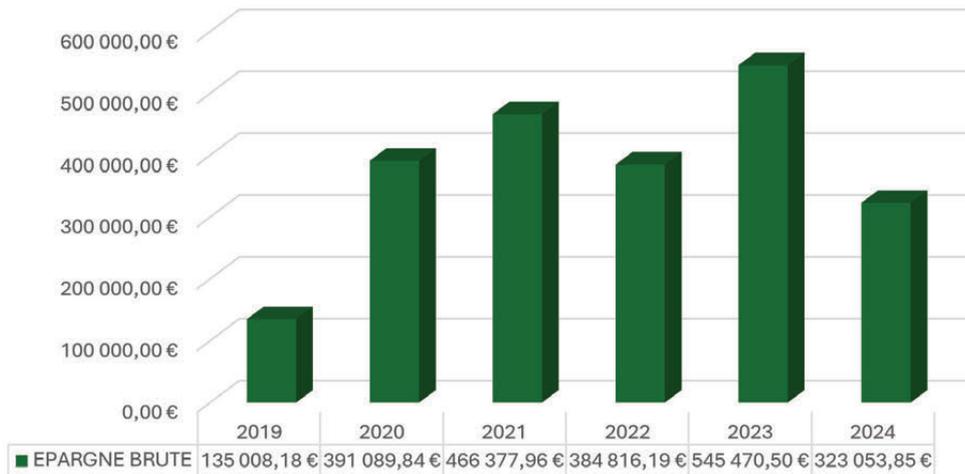


ÉPARGNE DE GESTION



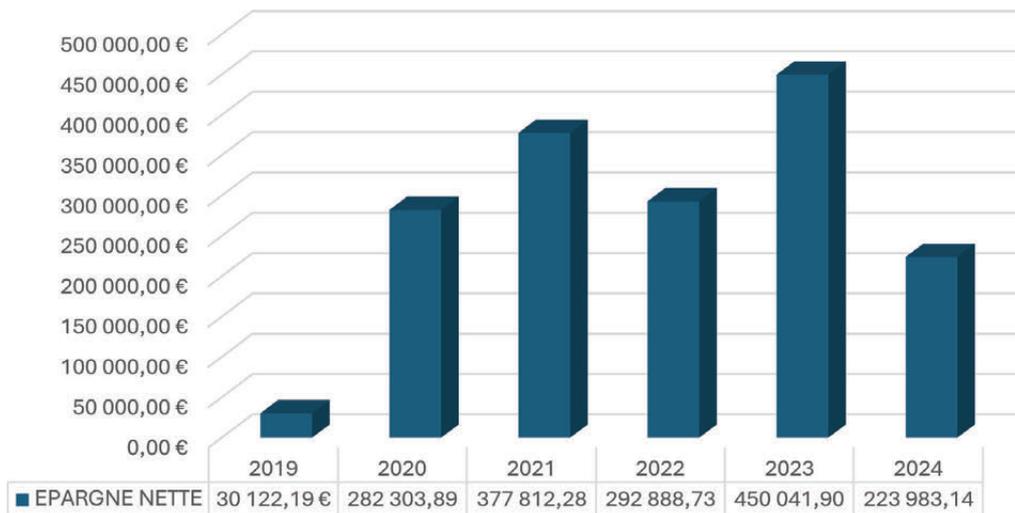
L'épargne de gestion est la différence entre les recettes de gestion courante de fonctionnement et les dépenses de gestion courante de fonctionnement.

ÉPARGNE BRUTE



L'épargne brute correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) - les dépenses réelles de fonctionnement.

ÉPARGNE NETTE



L'épargne nette ou capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement du capital de la dette. Cet indicateur est essentiel : il correspond à l'autofinancement disponible pour le financement des investissements .

MAIRIE

Présentation des **services****Sonia ERNESTINE**

En poste à la mairie depuis 1997, je suis en charge de la gestion des services état civil, cimetière et élections, sous le contrôle du procureur de la république territorial.

ETAT CIVIL

L'état civil d'une personne est l'ensemble des données permettant de l'identifier (nom, prénoms, âge, situation familiale etc..). Par extension, c'est le nom donné aux services d'une mairie qui conservent les registres contenant toutes ces informations.

Je reçois les administrés pour tous renseignements ou dépôts de dossier et j'enregistre les reconnaissances, naissances, décès, constitue les dossiers de mariage, pacs, changements de nom ou de prénom et établis les livrets de famille.

Après la rédaction des actes, je transmets les avis de mention marginale (annotation ajoutée en marge d'un acte de naissance, mariage ou de décès) aux officiers d'état civil détenteur de l'acte ex : personne née à Nîmes qui se marie à Meynes, un avis de mention marginale est envoyé à Nîmes pour compléter l'acte de naissance.

Je délivre toutes copies et extraits d'actes aux administrés ainsi qu'aux notaires.

J'assure la tenue des registres officiels.

CIMETIÈRE

En tant que gestionnaire du service cimetière et afin de garantir le respect et la dignité des défunts, j'ai pour mission de faire appliquer la rigueur du droit funéraire. Je délivre les autorisations administratives nécessaires aux inhumations, exhumations, réductions de corps ainsi que les autorisations travaux.

Tout en veillant aux places disponibles, je gère les acquisitions des concessions et cases de columbarium. Des procédures de reprises administratives des concessions en état d'abandon manifeste vont être engagées.

ELECTIONS

en collaboration avec Laure PASCAL

En application du code électoral, nous assurons la tenue des listes électorales tout au long de l'année, inscriptions et radiations et préparons les commissions de contrôle chargées de vérifier la régularité de la liste électorale.

En lien avec la préfecture nous avons la charge de la préparation et organisation des élections politiques et assurons la complétude administrative et matérielle des bureaux de vote.

URBANISME DU TERRITOIRE

Madame Christine CORNILLE

En poste à la mairie depuis juin 2022, j'ai pour mission sous l'autorité de Madame Nadège SADARGUES BOURGEOIS DGS, de faire appliquer les règles d'urbanisme sur le territoire.

J'accueille et informe les pétitionnaires. J'instruis l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme avec l'appui de la Communauté des Communes du Pont du Gard en charge de traiter les demandes de permis de construire (PC) et permis d'aménager (PA) pour la commune.

Le territoire est couvert par un plan local d'urbanisme (PLU) dont l'application est stricte puisqu'il traduit un projet global d'aménagement et fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols :

- Enregistrement, instruction et gestion des Déclarations Préalables de travaux
- Enregistrement et gestion des PC et PA
- Traitement des déclarations d'ouverture de chantier (DOC) et déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)
- Accueil téléphonique et physique du public
- Je réponds également aux demandes des notaires à qui je délivre les certificats d'urbanisme (CU) et les déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

ACCUEIL

Nathalie MEHENI

En poste depuis le 31 août 2015 en tant qu'agent du service accueil, j'ai pour mission sous l'autorité de Mme Nadège SADARGUES BOURGEOIS directrice générale des services d'assurer la gestion du service de l'accueil qui demande la maîtrise de plusieurs domaines.

Mes missions sont diverses et variées et je suis donc chargée :

- De l'accueil physique et téléphonique des administrés mais également des administrations, entreprises, associations etc...
- De renseigner et orienter le public
- De la rédaction de divers courriers administratifs
- De procéder aux affichages réglementaires
- Transmission des arrêtés au contrôle légalité de la préfecture
- De l'enregistrement du courrier distribué dans les différents services
- De la gestion de prêt des salles communales pour les associations et les administrés
- De la gestion des biens communaux (prêt de tables et de chaises aux administrés et associations)
- De la gestion des dossiers et RDV CCAS en collaboration avec M C CURIE, Vice-Président du CCAS
- De la tenue des agendas des RDV de M. le Maire et du service urbanisme
- Du recensement militaire pour chaque Français dès 16 ans
- De la rédaction des arrêtés de permission de voirie (travaux, occupation du domaine public...)
- De délivrer les autorisations de débits de boissons temporaires
- D'assurer divers services à la population tels que les inscriptions au bus de la mer, repas du CCAS, attestation d'accueil...
- De diffuser aux élus, les convocations aux différentes commissions.



À NOTER

Fermeture du réseau cuivre et passage vers la fibre optique



L'Etat a fait de la modernisation des infrastructures télécoms l'une de ses priorités.

Depuis plus de 10 ans, avec les collectivités territoriales et les opérateurs privés, il s'est engagé à apporter l'internet à très haut débit sur l'ensemble du territoire, en particulier au travers de la fibre optique.

Dans ce contexte, Orange, propriétaire du réseau historique, mène la fermeture du réseau cuivre avec l'arrêt des services reposant sur l'ADSL et le réseau téléphonique avec la prise en T.

Sur la commune de Meynes, cette fermeture se déroulera en deux temps :

- **La fermeture commerciale des offres cuivre au 31 janvier 2026** : à cette date, plus aucun opérateur ne pourra vendre de nouveaux abonnements à une offre cuivre téléphone ou internet (offres ADSL). Les abonnements déjà existants resteront actifs.

- **La fermeture technique des offres cuivre en 2028** : les services qui utilisent le réseau cuivre (téléphone et internet) cesseront de fonctionner. Les abonnés concernés devront avoir migré vers une autre technologie.

Pour vous accompagner dans cette transition et répondre au mieux à vos interrogations, des informations complémentaires seront diffusées ultérieurement.

Baisse de la T.E.O.M



Les élus de la Communauté de Communes du Pont du Gard, réunis en Conseil du territoire le 7 avril 2025, ont voté la baisse du Taux d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M) pour l'année 2025.

Ce taux est voté chaque année en fonction du coût du service de collecte et du traitement des déchets ménagers, ainsi que de l'évolution des bases de fiscalité.

La baisse du coût du service est liée notamment à la suppression d'une tournée de collecte en période hivernale hors centre ville, associée aux efforts des usagers pour diminuer la quantité de déchets ménagers (tri sélectif, déchetterie, compostage...).

Le taux de T.E.O.M pour 2025, passe ainsi de 15,40% à 15,10%, soit une baisse de près de 2%.

La baisse annoncée de la TEOM témoigne d'une gestion plus efficiente des autorités communautaires, espérons que cette dynamique positive se poursuive dans les années à venir, au bénéfice des contribuables.

Faire les bons gestes, c'est faire des économies et tout le monde en bénéficie.

DISPOSITIF



Participation citoyenne

Le 28 avril, en mairie de Meynes, a eu lieu la signature de la convention de participation citoyenne avec la Gendarmerie Nationale représentée par le Colonel CASSO, commandant le Groupement de Gendarmerie du Gard, le Commandant BRUNET, commandant la Compagnie de Gendarmerie de Nîmes et le Capitaine REVEL, commandant la Communauté de brigades de Remoulins.

La municipalité était représentée par le maire, Fabrice FOURNIER accompagné par Sonia REBOUL, adjointe et Patricia PIERREDON, conseillère municipale, membres de la commission municipale de sécurité.

Seize administrés ont participé à la signature de cette convention, après la tenue de deux réunions publiques organisées en mairie afin de présenter ce dispositif aux habitants et de préparer les détails de sa mise en place.

Ces mesures doivent permettre une étroite collaboration entre les habitants, les forces de l'ordre et les élus municipaux dans le but de renforcer la sécurité, lutter contre la délinquance et les cambriolages.

PROJET

Usine de traitement de l'eau

Le 26 mars, la pose de la 1^{ère} pierre a signé le démarrage des travaux de l'usine de traitement d'eau potable, au pied du château d'eau.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Maire Fabrice FOURNIER, du Conseiller Départemental, du Président de la Communauté des Communes, des Maires des Communes voisines, du Directeur Régional de Veolia, des représentants des entreprises attributaires et de la population.

La Commune a investi dans cet équipement, afin de répondre aux épisodes de pollution, notamment microbiologiques, chimiques avec les nitrates ou contaminants comme les pesticides, qui ont souligné de façon récurrente, depuis de nombreuses années, la vulnérabilité de notre ressource en eau.

Ces événements à répétition ont renforcé la volonté de l'équipe municipale de garantir une qualité d'eau optimale avant la fin du présent mandat.

Après le remplacement, dans l'urgence en août 2022, du dispositif de filtration saturé, installé en 2016, le lancement de ce chantier marque une étape clé dans



la modernisation de nos infrastructures afin de délivrer une eau potable sécurisée, durable et de qualité pour tous les foyers meynoï.

Suite à une phase de consultation, la Collectivité a attribué les marchés des travaux pour un montant total

de 753.553,00€ H.T (coût traitement pesticide 350.953,00€ et coût traitement nitrate 402.600,00€). Une subvention de 188 388 € a été accordée par le Département en faveur de ce projet.



TEMP FORT

Visite des élèves de CM2 à la mairie : un moment citoyen et symbolique

Le vendredi 13 juin, en début d'après-midi, Monsieur le Maire Fabrice FOURNIER a ouvert les portes de la mairie pour accueillir les 35 élèves de CM2.

Cette visite a été l'occasion de leur faire découvrir les services municipaux ainsi que les différents métiers qui y sont exercés.

Un temps fort de cette rencontre a été la création d'une capsule temporelle. Chacun des enfants y a déposé un souvenir, avant de refermer ensemble la capsule, avec la promesse de se retrouver dans 10 ans pour l'ouvrir et raviver leurs souvenirs d'enfance.

Pour marquer leur passage vers le collège, la commune a souhaité accompagner les futurs collégiens en leur offrant une clé USB, une calculatrice pour la 6^e, ainsi que deux livrets sur la citoyenneté. Une attention symbolique pour encourager leur engagement futur en tant que citoyens responsables.



ÉVÈNEMENT

Corso de Meynes

Après six mois de mobilisation des membres de l'association du corso de Meynes, la 3^{ème} édition du renouveau de cette fête traditionnelle du village était programmée le week-end des 3 et 4 mai derniers.

Tous les bénévoles, les créateurs de chars ou de costumes, les petites mains qui ont confectionné pas moins de 80.000 fleurs en papier crépon, la Reine et ses Dauphines, les coiffeuses, la maquilleuse, les conducteurs de tracteurs, les commerçants, les élus et les services municipaux, tous souhaitaient porter haut ce beau corso.

Hélas, si la programmation du samedi soir avec le succès de la présentation de quelques chars et la retraite aux flambeaux, ainsi que celle du dimanche matin avec l'apéro déguisé jusqu'à l'heure de la paëlla ont pu se dérouler normalement, la pluie du dimanche après-midi a provoqué l'annulation du grand défilé des chars qui était prévu à 15h.

Des organisateurs et des bénévoles déçus, mais qui ont proposé une



nouvelle sortie des chars, en fin d'après-midi et en soirée, le samedi 28 juin dernier.

Nous reviendrons, en détail, sur le projet de cette manifestation à l'occasion de la prochaine édition du Mag.



À NOTER

La Fête des voisins



C'est désormais une tradition, plusieurs quartiers organisent chaque année leur fête et celle des voisins.

Rendez-vous a été pris, avec le soutien logistique de la municipalité, le 23 mai écoulé et chacun a apporté un plat et des boissons à partager, ou simplement sa bonne humeur, pour un moment convivial et très apprécié des riverains.

L'occasion idéale de mieux se connaître, de partager un moment chaleureux et de créer de nouveaux liens.



AMÉNAGEMENT

Inauguration de l'aménagement Chemin des Aires

Le 5 avril a eu lieu l'inauguration des travaux d'aménagement de voirie et de création d'une piste cyclable et piétonne sur le chemin des Aires, ayant pour objectif de sécuriser l'accès à la piscine municipale et à la voie verte.

Le Département a accompagné la Commune au travers d'un Contrat Territorial « Traversée d'Agglomération » pour l'aménagement de cette voie départementale.

Carole BERGERI, déléguée à la politique contractuelle de la ville, représentait Françoise LAURENT-PERRIGOT, Présidente du Conseil Départemental du Gard lors de cet évènement, aux côtés de Jean-Luc GIBELIN, Vice-président aux mobilités et aux infrastructures de transport en Région Occitanie, du Maire Fabrice FOURNIER, des élus, des entreprises et des administrés.

Côté finances, le coût total des travaux est de 521 452€, financés par la municipalité avec une subvention de 272 306€ du Département (contrat territorial + pacte eaux pluviales) et 70 000€ de l'Etat.

Un apéritif a clos cette matinée.



SENIORS

50 ans du 3^{ème} âge

Créé il y a 50 ans afin de proposer des activités et des sorties aux anciens de la Commune, le Club « Rencontres et amitiés d'automne » a vécu, s'est développé, s'est adapté et a prospéré sur ces principes, grâce au dévouement de bénévoles successifs très engagés.

Le samedi 24 mai, en fin de matinée, à la salle des fêtes, cette célébration a été marquée par le passage de témoin entre Mme Christine BILLOT et M. Robert PICHOT, nouveau Président, un moment fort symboliquement, ainsi que par des remerciements appuyés adressés à Mme Annie ISOARD pour son engagement indéfectible au sein de l'association.

Tout était à la mesure de l'évènement, la chaleur des discours, la qualité du repas, la joie des échanges et l'animation musicale de l'Orchestre Cocktail de Nuit.

Un grand bravo aux organisateurs pour cette journée mémorable, conclue par une rose offerte à toutes les mamans à l'occasion de la fête des mères.

Aucune raison de s'arrêter en si bon chemin !



LANGUES

Parler Plus



La saison 2024-2025 de l'association PARLER PLUS se termine.

PARLER PLUS a été fidèle à sa vocation en permettant l'apprentissage des langues « Italien » ou « Anglais » à une vingtaine de volontaires, nouveaux ou plus anciens.

De septembre à juin, les leçons basées sur de l'oral et de la discussion, des exercices diversifiés, s'étalent sur 25 cours d'une heure et quart. Les animatrices sont des professeures diplômées et s'appuient sur une pédagogie toute en douceur... Nous ne passons pas le bac !!

Cette saison s'est clôturée par le repas annuel où chacun a pu échanger en toute convivialité avec les autres adhérents.

Entretenir son cerveau, c'est prendre soin de sa santé au quotidien. Il est souvent comparé à un muscle. Il faut l'entraîner pour qu'il reste au meilleur de sa forme. Comme la lecture ou les mots croisés, la pratique des langues étrangères le fait travailler agréablement quel que soit votre âge, quel que soit votre niveau.

Dans tous les cas, quelle que soit votre attente, venez nous rencontrer au forum des associations début septembre pour faire plus ample connaissance. Je me tiens déjà à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Passez de très belles vacances !
Trascorri bellissima vacanze ! Have a great summer holiday !

Bernard BOUSQUET,
Président de PARLER PLUS
Tél : 06.70.447.446
parler.plus.30840@gmail.com

FIN D'ANNÉE

Gala de danse

Après le spectacle de mi-saison début février, l'association meynoise « Tous en Rythme » présidée par Stéphany MARY, a présenté son gala de fin d'année, le samedi 14 juin au Pont du Gard, avec deux représentations à 14h et 17h.

Sous la direction de leurs professeures Manon, Lucie, Mélanie et Alison les quelques 120 intervenants ont présenté des chorégraphies travaillées tout au long de la saison.

Un moment exceptionnel haut en couleurs, où tous les talents sont sous les projecteurs. C'est aussi une expérience importante pour les petits comme pour les grands de performer devant leurs proches, leurs familles ou leurs amis et d'offrir un évènement unique qui a emporté le public dans ce moment captivant de partage des passions et des émotions autour de la danse.

Après des vacances bien méritées, les cours de l'association reprendront à la rentrée de septembre prochain.

ÉVÈNEMENTS

Meynes Patrimoine

Plaques de rue

Depuis quelques semaines, de nouvelles plaques signalétiques apparaissent dans le village. Ces plaques, installées sur des bâtiments privés ou publics, sont le résultat du travail de la commission «histoire» de MEYNES PATRIMOINE. Elles révèlent aux visiteurs l'intérêt patrimonial et historique de quelques points remarquables de notre beau village. L'aide logistique de la Mairie a été essentielle pour la réalisation de ce projet. Un petit capteur installé directement sur chaque plaque [cf. emplacement «QR code»] permet à tout passant muni d'un téléphone portable étant à proximité, de recevoir plus de détails sur l'histoire du lieu.

La Grande Bugade 5 juillet 2025

La Fête de la Grande Bugade
Samedi 5 juillet 2025
A Saint-Bonnet-du-Gard



A partir de 14 h : Ambiance musicale, chants et danses avec le groupe provençal "Li festejaire"
ANIMATIONS GRATUITES
Exposition photos et objets anciens
Buvette et vente d'oreillettes et gâteaux maison

A 14h30 et 16h30 : Animation des bugadières* en costumes (*Lavandières en provençal)

A partir de 18h30 : Apéritif suivi d'un **grand repas partagé**, tiré du sac

Organisé par : le collectif Patrimoine Rhône Gard
MEYNES PATRIMOINE
Saint-Bonnet-du-Gard Passion Patrimoine

Avec le soutien de : Saint Bonnet du Gard
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONT DU GARD

06 22 37 91 27 / sbdg.passion.patrimoine@gmail.com

Pour la première fois, un collectif d'associations patrimoniales — dont fait partie MEYNES PATRIMOINE — organise un évènement festif. Cela se passe à Saint-Bonnet-du-Gard, autour de la belle fontaine communale. Il s'agit de présenter la scène vivante de la « grande lessive » printanière, dite « grande

bugade» en langue régionale francisée. Des personnages en costumes de fin XVIII^e et début XIX^e joueront cet épisode de vie si important. Les détails sont sur l'affiche. Costumes et objets d'époque seront présentés au public. Animation musicale et petite restauration prévues sur place.

L'idée du collectif patrimoine Rhône Gardon est d'animer un évènement différent chaque année, d'un village à l'autre.

Projection nocturne

Le vendredi 18 juillet, à 22 h, l'association MEYNES PATRIMOINE est heureuse d'inviter les habitants [riverains et curieux] à découvrir l'ensemble du projet «**Fresque et trompe-l'œil COUTAUD**» qui est en cours de préparation. Cette fresque et un trompe-l'œil vont embellir les deux côtés de la façade récemment crépie de la maison de naissance de l'artiste autoproclamé «maitre du surréel» Lucien COUTAUD. Par le biais d'une projection murale en nocturne, les maquettes proposées par divers copistes seront présentées et commentées. Un verre de l'amitié sera proposé aux présents à l'issue de la soirée.

PROJECTION NOCTURNE
à MEYNES
Rue de La Tour - Village ancien

18 juillet 2025
22h00

Lucien COUTAUD

Apéritif offert
Accès gratuit

Association "Meynes Patrimoine"



Journées Européennes du Patrimoine

19, 20 et 21 septembre 2025

Pour cet événement international, la journée retenue par MEYNES PATRIMOINE cette année est le samedi 20 septembre.



Le matin : l'association propose des **visites guidées** et commentées matinales du centre ancien du village (à partir de 9 heures, départ en groupe d'environ 10 personnes toutes les demi-heures. Comptez 1 h à 1 h 30 de visite. Départ depuis la place de la mairie. En complément et sur réservation au 06 12 46 24 00, il sera possible d'organiser ces mêmes visites l'après-midi.

Pour la pause repas : réservations au Bistro Del'Yo, Sarah 06 17 17 00 15 ou à la pizzeria « LE 10 », Sébastien 09 82 62 11 54.

L'après-midi : la visite commentée de la **fontaine « miraculeuse » de Font Cluse** est proposée à partir de 14 heures [rdv devant la salle des fêtes]. Une navette fera les aller-retour place/fontaine. Hors navette, chacun peut aussi se rendre directement à la fontaine en déplacement doux [à pied, à vélo]. Sur place, des guides présenteront l'histoire du lieu. Comptez 15 minutes de présentation.

Lien : <https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>

GRAND LOTO du patrimoine



Pour la seconde fois, l'association MEYNES PATRIMOINE organise son grand loto. Le but est de collecter des fonds pour la réalisation des différents projets de l'association.

Le grand loto aura lieu le 19 octobre 2025 à 15 h, à la

salle des fêtes et à la salle de l'olivier. De nombreux lots sont proposés, bons d'achat, lots en nature, lots originaux. Réservez dès maintenant la date.

La buvette (boissons, snack) sera assumée par les bénévoles de l'association. Le tirage d'une tombola sera effectué à la pause.

CHASSE

Manifeste national pour la chasse

Le 17 mai dernier, le Maire Fabrice FOURNIER accompagné par plusieurs élus municipaux, a reçu une délégation de trente chasseurs meynoï, conduite par leur président Yvan GARNERO, venue leur remettre un manifeste pour la chasse, portée par la Fédération Nationale des Chasseurs.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les enjeux auxquels est confronté le monde de la chasse, de rappeler le rôle des chasseurs dans la gestion de la biodiversité et des territoires ruraux, mais aussi de réaffirmer le soutien de la municipalité à cette campagne nationale de mobilisation.



ANNIVERSAIRE

Commémoration du 8 mai 1945

Célébrée le 8 mai de chaque année, la Commémoration de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945, a marqué cette année le 80^{ème} anniversaire de cet évènement.

Plusieurs animations étaient proposées à cette occasion, avec un jeu de piste pour les enfants, organisé le matin dans le village par Jean-François WION, Président de l'association La Foulée Meynoise et une exposition de photos sur l'histoire de 1939-1945 préparée par Patrick PELLOUX.

La cérémonie officielle s'est déroulée devant le Monument aux Morts en présence de M. Yann GERARD, secrétaire général et sous-préfet du Gard, du commandant BRUNET de la compagnie de gendarmerie de Nîmes, du maire Fabrice FOURNIER, des élus municipaux, des portes drapeaux, des enfants et des enseignantes de l'école élémentaire et de la population.

Après la cérémonie, l'apéritif traditionnel a réuni les participants avant le repas servi à la salle des fêtes, en l'honneur

du monde combattant, qui a rassemblé de nombreux convives dans une bonne ambiance avec animation musicale.



BRAVO !

Des sportifs à l'honneur

En cette fin d'année compétitive, dans le but d'encourager la pratique du sport et de mettre à l'honneur les pratiquants ayant obtenu des résultats remarquables, le MAG ouvre ses colonnes pour encourager et féliciter les sportifs et marquer la reconnaissance du travail des encadrants associatifs :

Association de boules « La Fourchette Meynoise »

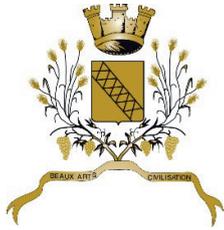


Le jeune Léo FRAMBRY, 14 ans, Champion du Gard à pétanque en triplette à Vers Pont du Gard.

Club Sportif Marguerittois



M^{me} Morgane CASTAN, Adjointe au maire de Meynes et membre de l'équipe de handball qui après une montée en Pré nationale a remporté la Coupe de France départementale à Paris.



COMMUNE DE MEYNES

PLAN CANICULE / URGENCE SANITAIRE

DEMANDE D'INSCRIPTION

Formulaire à remplir et à transmettre au CCAS de la mairie sous enveloppe
Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer veuillez prendre contact avec la mairie
(par téléphone au 04.66.57.59.38 ou ccas@meynes.fr)

COORDONNEES COMPLETES (*)

Je soussigné(e) :

- Nom :
- Prénom(s) :
- Né(e) le :
- Adresse:.....
-
- Etage :..... Code d'accès :..... Porte n° :.....
- Téléphone :

Agissant en qualité de (cocher la case) :

- Personne âgée de + 70 ans
- Personne avec un handicap résidant à domicile

Coordonnées du médecin traitant :

Nom :

Téléphone :

SERVICES INTERVENANTS A DOMICILE

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Nom :

Téléphone :

Jour et heures de passage dans la semaine :

.....

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Nom :

Téléphone :

Jour de passage dans la semaine :

.....

AUTRE(S)

Nom :

Qualité :

Téléphone :

Jour de passage dans la semaine :

.....

Les données recueillies ont pour seul objet le plan canicule ou d'urgence sanitaire. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS de Meynes et du Préfet à sa demande. La loi du 6 août 2004 modifiant celle du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous accorde un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données à caractère personnel.

(*) Champs obligatoires

Fait à Meynes, le

1. Je suis informé(e) qu'en cas d'appels téléphoniques sans réponse de ma part au numéro communiqué ci-dessus, le CCAS enverra un agent de police municipale à mon domicile afin de vérifier si tout va bien.
2. En cas de non-réponse de ma part lors de la visite, j'autorise le CCAS à faire appel aux services d'urgence.
3. En cas d'absence prolongée, je m'engage à signaler mon départ et les dates de mon absence en mairie.

PERSONNES DE MON ENTOURAGE A JOINDRE EN CAS D'URGENCE (*)

Nom / prénom :

Tél. :

- enfant parent ami voisin

Nom / prénom :

Tél. :

- enfant parent ami voisin

AUTRES INFORMATIONS QUE VOUS SOUHAITEZ NOUS COMMUNIQUER

.....

.....

.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans le présent formulaire.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS tout changement afin de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan canicule ou d'urgence sanitaire.

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative, et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite adressée à M. le Maire.

EN CAS DE DEMANDE EFFECTUEE POUR LE BENEFICIAIRE PAR UN TIERS, VEUILLEZ PRECISER VOS COORDONNEES

- Nom Prénom.....
- Tél :
- Agissant en qualité de :
 - Représentant légal
 - Membre de la famille
 - Médecin traitant
 - Professionnel du maintien à domicile
 - Autre (à préciser)

Signature

RAPPEL



INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

**Vous avez changé d'adresse sur la commune,
Vous êtes nouvel habitant à Meynes,
Votre état civil a été modifié,**

La mise à jour de la liste électorale n'est pas AUTOMATIQUE.

Merci de signaler tout changement en mairie.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site service-public.fr.

MÉMO

ANNIVERSAIRES

90 ET 100 ans

La municipalité et le CCAS se déplacent traditionnellement au domicile des Meynoises et des Meynois pour fêter les 90 ans ou 100 ans de leur date anniversaire.

Afin d'organiser au mieux ces sympathiques réceptions, les organisateurs invitent toutes les personnes concernées qui le souhaitent à s'inscrire, au plus tôt, au secrétariat de la mairie.

Nouveaux arrivants à Meynes ?

Chaque année, la municipalité organise la réception d'accueil des nouveaux arrivants.

Si vous avez emménagé récemment à Meynes, vous êtes invités à cette cérémonie, l'occasion de rencontrer les élus, le personnel communal ou les associations et de mieux connaître votre nouveau village dans une ambiance conviviale.

Inscrivez-vous, dès à présent, au secrétariat de la mairie pour recevoir votre invitation à la prochaine édition.



NUMÉROS UTILES



- Pompiers..... 18
- Police secours 17
- Samu 15
- Urgences (n° unique).....112
- N° d'appel d'urgence personnes muettes et malentendantes (fax ou sms) .. 114
- Gendarmerie nationale 04.66.57.51.72
- Police intercommunale 06.37.65.44.27
- Police Municipale 06 42 20 56 73
- Drogues alcool tabac08.00.23.13.13
- Ecoute cannabis ...08. 11. 91. 20.20
- Ecoute alcool 08.11.91.30.30
- SOS amitié Montpellier 04.67.63.00.63
- Avignon.....04.90.89.18.18
- Sida info service .. 08.00.84.08.00
- SOS Medecin 3624
- Enfance maltraitée 119
- Alerte Attentat/enlèvement 197
- Violences conjugales39 19
- Allo maltraitance personnes âgées39 77
- SOS enfants disparus 116 000
- Allo Service Public 39 39
- Pharmacie de garde 3237
- Urgence gaz..... 0800 47 3333
- France Télécom 10 13



MAIRIE

1 Place de la Mairie
30840 MEYNES

04 66 57 59 38
accueil@meynes.fr

- Lundi au jeudi 8h - 12h
et 14h - 17h
- Vendredi 8h - 12h

État civil

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi
8h - 12h et 14h - 17h

Service urbanisme

- Lundi matin 8h - 12h
- Mercredi 8h - 12h et 14h - 17h
- Vendredi matin 8h - 12h

Ramassage des ordures ménagères

- Mardi matin ramassage des déchets ménagers en centre-ville et extérieur
- Mercredi matin ramassage du tri sélectif
- Vendredi matin ramassage des déchets ménagers en centre-ville

Pour les personnes ne disposant pas de container, la CCPG fournit des sacs bleus (recyclables) distribués par les agents de la déchèterie 4 fois par an.

Ramassage des encombrants

2^e lundi de chaque mois de 14h à 17h.
S'inscrire en mairie.

Marché communal

Mercredi matin
Place de la Mairie

Assistante sociale

Prendre rendez-vous au
04 90 33 61 05

Police municipale

La Police Municipale est joignable
sauf exception au 06 42 20 56 73

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h à 19h

Le mercredi de 7h30 à 10h30 et de
14h à 19h



PROFESSIONNELS MEYNOIS, VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE CONNAÎTRE, RE-CONNAÎTRE ?

Aujourd'hui, c'est possible.

NOUS VOUS PROPOSONS
UN ENCART PUBLICITAIRE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL,
MEYNES, LE MAG'.

Différentes possibilités s'offrent à vous.
Renseignez-vous et profitez-en !!

La mairie de Meynes
(Tarifs et renseignements en mairie)



ÉTAT CIVIL

MARIAGE

DESMOTTES Benoît, Michel Ernest
& LERCHE Virginie, Arlette, Marguerite..... 10/05/2025
KHLIFI Sophien & AMHAOUCH Lyna..... 07/06/2025

NAISSANCES

MORALES MORENO PAULET Alba, Marion 24/03/2025
GOSSART Gabin, Christophe, Voncent..... 14/02/2025
DAUMAS Léonie, Rose 22/05/2025

DÉCÉS

ASTOR Jean, Louis Adolphe..... 26/03/2025

Afin de protéger toutes les informations personnelles, les actes d'état-civil (mariages et naissances) ne paraissent dans ce bulletin que sur autorisation des intéressés.

À NOTER

Médiathèque
MEYNES

PLACE DE LA MAIRIE
TEL : 04 66 57 47 62

HORAIRES D'ÉTÉ

Juillet : médiathèque ouverte les mercredis et vendredis de 9h à 12h. *Exceptionnellement fermée le vendredi 18 juillet.*

Août : médiathèque ouverte les vendredis de 9h à 12h.



AGENDA

MANIFESTATIONS À VENIR
- 2025 -

Mercredis du 16 juillet au 27 août : Soirées Food trucks

6 septembre : Descente des caisses à savon organisée par Meynes Traditions

6 septembre : Forum des associations

12 septembre : concours de pétanque organisé par la fourchette

13 et 14 septembre : Prix de la ville concours au jeu provençal organisé par la fourchette

28 septembre : 4^{ème} Marché des potiers

TRIBUNE LIBRE

Groupe
de l'opposition

Aucun texte transmis

Groupe
majoritaire

Meynoises, Meynois,

Meynes vibre au rythme d'un agenda riche et festif toute l'année, grâce aux bénévoles et aux associations qui s'engagent avec passion, pour animer notre village.

Après les nombreuses festivités printanières, place aux temps forts de l'été avec les Food trucks du mercredi, la descente des caisses à savon, le forum des associations ou la journée des potiers et celle du patrimoine.

Bel été à tous.



2 PASSAGES PAR SEMAINE

Centre-ville
& extérieurs

Du 16 juin au 15 septembre

COMPS
MARDI
VENDREDI

MEYNES
MARDI
VENDREDI

MONTFRIN
LUNDI
JEUDI



INFOS :
WWW.CC-PONTDUGARD.FR